

|                               |                                     |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Code du module:</b>        | FORIF5                              |
| <b>Unité capitalisable:</b>   | Réseaux informatiques 2 (RESIN2)    |
| <b>Profession:</b>            | Informaticien qualifié              |
| <b>Diplôme / Certificat:</b>  | Diplôme d'aptitude professionnelle  |
| <b>Méthodes d'évaluation:</b> | Evaluation continue des compétences |

Grille d'évaluation du module en entreprise

|   |   |
|---|---|
| <b>1</b>  | <p>L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles acquises à l'école dans un contexte professionnel.</p> <p>Note maximale: 24</p> |
| <p><b>INDICATEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'apprenti constitue un réseau (LAN/WLAN) en suivant les indications.</li><li>• L'apprenti gère les autorisations ainsi que les droits d'accès dans le réseau en suivant les indications.</li><li>• L'apprenti installe des appareils périphériques d'un réseau et il les configure en suivant les indications.</li><li>• L'apprenti assure des missions d'assistance approfondies.</li></ul> <p><b>SOCLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.</li></ul> |   |

2

L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.

Note maximale: 12

#### INDICATEURS

- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de la correction automatique.

#### SOCLES

- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.

3

L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.

Note maximale: 24

#### INDICATEURS

- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise de même que les bases du droit du travail.
- L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration et au cours des contacts par écrit et en personne.
- L'apprenti transmet ses connaissances techniques ainsi que les attitudes à adopter à un client.
- L'apprenti reste pertinent en cas de divergences d'opinions.
- L'apprenti recherche des informations de manière autonome en consultant des sources des plus variées (par exemple des collègues de travail, des périodiques, des ouvrages de référence, Internet, etc.).

#### SOCLES

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.